

Le Bulletin de la FSU 41



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
EN LOIR ET CHER

Bulletin départemental de la Section de la Fédération Syndicale Unitaire de Loir-et-Cher
35 - 37 avenue de l'Europe - BP 30836 41008 BLOIS CEDEX
Tél. 02 54 42 03 83 - Courriel : fsu41@fsu.fr
N° CPPAP : 0425 S 07496 - ISSN : 1254-1648
Directeur de la Publication : E. MERCIER
Imprimé à la section départementale - dépôt légal à parution

Prix au numéro : 1€
Abonnement : 4€

L'édito

Dépôt : 30.06.2025
À distribuer avant le : 06.07.2025

Paix et justice sociale

Une nouvelle année scolaire se termine et une période de vacances bien méritées approche. Comme à chaque fois, nous sommes tentés de faire le bilan d'une année écoulée, de cette année 2024-2025 qui a paru interminable, débutée avec Michel Barnier comme premier ministre ... avec l'impression que c'était il y a un siècle. Faire le bilan de cette année, c'est aussi **se rappeler que nous avons gagné l'abandon des trois jours de carences et de la suppression de 4 000 postes dans l'éducation nationale.** Se rappeler

que nous avons obtenu cela par les mobilisations, en particulier celle du 5 décembre. Preuve que lorsque nous sommes majoritairement en grève, le pouvoir, même autoritaire et réactionnaire comme celui incarné par M. Barnier ou F. Bayrou, doit finir par tenir compte de la rue.

Dans ce monde tourbillonnant, où une actualité en chasse une autre, où l'invective et l'insulte sur les réseaux sociaux tiennent lieu de débat, nous devons prendre la hauteur et le recul nécessaire pour assurer le rôle qui est le nôtre. Alors que les guerres se développent partout dans le monde et que le droit international est bafoué, notre devoir est d'œuvrer pour la paix à tous les niveaux et à commencer par celui qui est le nôtre.

Car « il n'y a pas de paix sans justice sociale ». C'est bien fidèle à ce principe que la FSU mène ses luttes. Lorsqu'elle se bat pour maintenir un service public, tant en milieu rural qu'en milieu urbain, la FSU agit pour l'intérêt général et donc pour la justice sociale. Gagner la paix passe donc par des victoires syndicales sur les retraites, l'emploi, les salaires, les services publics. Obtenir des financements pour répondre aux besoins sociaux représenteront toujours moins de fonds engloutis pour l'armement ou la guerre. Nous devons croire en nos capacités de mobilisation, croire en nos capacités de victoire, pour notre avenir et celui de nos enfants.

Pour y arriver, il faut un syndicalisme de luttes et de transformation sociale fort et à vocation majoritaire. Ce syndicalisme, c'est celui de la FSU ! Après avoir passé de bonnes vacances, retrouvons-nous dès la rentrée !

Emmanuel Mercier, Aline Pason

BLOIS PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

FSU 41 - 35-37 Avenue de l'Europe - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX

Sommaire :

- Page 1 : Édito
- Page 2 : Retour sur les journées de la voie pro de Blois
Académie Saint Louis
F3SCT
Pour un statut des AESH
- Page 3 : Retraites
Congés maladie
Gymnase score
PSC
- Page 4 : La FSU progresse
Marche des fiertés
Contrôles dans les transports
Jeunesse au plein air

VICTOIRE SYNDICALE POUR LES RETRAITÉ·ES !

Saisi en intersyndicale par la FSU, la CGT, FO, Solidaires, l'UNSA et la CFE-CGC, le Conseil d'Etat a annulé la circulaire du ministère de la fonction publique du 02/08/23 qui supprimait l'accès aux chèques-vacances pour les retraité·es de l'Etat. La FSU exige que le gouvernement respecte dès à présent cette décision afin que l'ensemble des pensionné·es de la fonction publique d'Etat puisse bénéficier immédiatement de cette mesure.

LA FSU 41 VOUS
SOUHAITE DE
BONNES ET
AGRÉABLES
VACANCES.



Retour sur les journées de la Voie professionnelle de Blois

Les réformes du baccalauréat professionnel, imposées à la hussarde, ont abouti à une désorganisation totale des lycées en juin, avec une perte de 170 heures de cours. Le nouveau parcours différencié, dit en Y, est un échec : il génère un absentéisme massif et ne correspond pas aux attentes des élèves.

Créé en 1985, le bac pro avait pour objectif d'offrir une formation

professionnelle de qualité, permettant d'acquérir des qualifications tout en poursuivant des études vers le supérieur.

Cependant, avec les réformes successives, il est de plus en plus

dévalorisé, et la qualité de l'enseignement s'en trouve réduite. Les réformes imposées sous Macron visent à transformer les lycées professionnels en centres d'apprentissage, réduisant la formation à une simple réponse aux besoins des entreprises locales et négligeant la dimension générale des enseignements.

L'objectif affiché, en lien avec le patronat et les libéraux, est d'adapter

l'offre de formation aux besoins immédiats du marché du travail. Cette conception de la formation aboutit à une baisse du temps passé au lycée et à une augmentation du temps passé en entreprise, au détriment des apprentissages et de l'acquisition de connaissances générales et professionnelles indispensables pour

s'insérer dans la société. Le bac pro subit des attaques répétées depuis 20 ans, telles que la réduction des enseignements, la coexistence d'élèves et d'apprentis au sein d'une même classe et la réduction de la culture générale, renforçant la reproduction

sociale. Le SNUEP-FSU dénonce cette vision budgétaire et réactionnaire qui réduit l'enseignement à l'utilitaire et néglige la formation citoyenne.

Pour le SNUEP-FSU, il est urgent de renforcer la voie professionnelle et d'y investir des moyens dédiés. Cela passe par la reconquête des examens en juin et l'abandon du parcours différencié, afin de préserver un enseignement de qualité et une véritable qualification pour les jeunes.

les Ateliers de la Voie Pro

LES 12 ET 13 JUIN À BLOIS

SNUEP

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL | F.S.U.

Académie Saint Louis

Les promoteurs de l'Académie Saint Louis de Châlès ont déposé leur dossier au rectorat. Ce dernier a jusqu'au 18 juillet pour formuler une opposition d'ouverture à ce projet.

La FSU est intervenue à tous les niveaux pour alerter sur les dangers que représente cette école.

Depuis que l'annonce a été faite, la section départementale a communiqué et été sollicitée par plusieurs médias. Vous pouvez retrouver les émissions diffusées sur Blast ! et Studio Zef en flashant le QR code ci-dessous.

À l'initiative du collectif des luttes locales Centre, la FSU a participé au carnaval pour la Sologne le dimanche 22 juin.

Le combat contre l'ouverture de cet établissement, véritable académie politique au service de l'extrême droite se poursuit.



Pour un statut des AESH, Signez la pétition !



Pour obtenir la création du statut, une rémunération correspondant aux qualifications et à l'utilité sociale des AESH, seule la lutte collective sera réellement efficace.

Rejoindre la FSU, c'est faire partie d'un collectif capable d'agir et de penser le système éducatif.

Faites adhérer

aux syndicats de la FSU.

<https://fsu.fr/je-me-syndique/>

F3SCT : une activité soutenue

Cette année a été marquée par une activité soutenue de la F3SCT, reflet de conditions de travail dégradées.

- **GT fiches RSST** : l'analyse des 347 fiches a révélé une hausse des tensions liées à la gestion des élèves aux comportements inappropriés. La souffrance liée aux dégradations des relations interpersonnelles est également très présente.

- **GT ULIS** : mis en place suite à la visite de deux écoles disposant d'une ULIS, 24 préconisations ont été soumises à la F3SCT en avril 2024. Le plan d'action présenté en juillet 2024 fera l'objet d'un bilan en juillet 2025.

- **GT EBEP étendu au 2nd degré** :

Le guide, outil de prévention, diffusé dans le 1^{er} degré est en cours d'évaluation, avant adaptation pour les collèges.

- **GT RASED** : un questionnaire portant sur les conditions de travail de ces personnels est en cours de rédaction. Sa diffusion est prévue pour les vacances d'automne.

- **visites d'écoles ou d'établissements** : la visite du collège de Veuzain-sur-Loire, en restructuration, a mis en évidence les impacts des travaux sur les conditions de travail. Un suivi particulier a également été assuré au collège de Neung-sur-Beuvron, lui aussi en restructuration. Des difficultés récurrentes dans les collèges en travaux sont également remontées via les fiches RSST. Un GT travaille à la rédaction d'un vade-mecum.

- **enquêtes et suivi** : pour chaque enquête, un GT est constitué afin de mener les entretiens, de rédiger un rapport et des préconisations et d'assurer le suivi de la mise en œuvre des plans d'action retenus par l'administration.

D'une manière générale, on observe une dégradation globale des relations au travail, révélatrice d'un alourdissement des charges et de glissements de missions.

La FSU joue un rôle moteur et reste force de proposition dans tous les travaux de la F3SCT.

Retraites : un conclave sans fumée blanche ... Qui aurait pu prévoir ?!...

Avec des dés pipés depuis le début des discussions, le conclave sur les retraites ne pouvait aboutir qu'à un échec. Entre le revirement du premier ministre sur ses engagements de débats « sans totem ni tabou », les diverses instrumentalisation ou prises de positions non dénuées d'arrière-pensées et la mise à l'écart des organisations représentatives de la Fonction Publique, cette séquence n'aura servi que les intérêts personnels d'un premier ministre en sursis et cherchant à gagner du temps.

Cette opération politique passe à côté des principaux enjeux sur la question des retraites.

En premier lieu, la question du financement.

Jamais la question des possibilités de financement n'est sérieusement posée. Pourtant, assurer le financement de notre système de retraites est possible et c'est avant tout une question de choix politiques dans le partage des richesses. Il faut en finir avec les exonérations de cotisations, les suppressions d'emplois et l'austérité salariale, dans le public comme dans le privé.

En second lieu, la question démocratique.

Alors que le pays traverse une grave crise démocratique, la démocratie sociale doit pleinement s'exprimer. Depuis des

mois, les organisations syndicales représentatives ont mis en avant des scénarios sur la table. Il est maintenant temps qu'ils soient débattus.

Au lieu de ça, François Bayrou tente encore un coup tactique en faisant croire que le conclave était près d'aboutir et met en avant quelques mesures cosmétiques à mille lieux des enjeux et des revendications : le passage de 67 à 66,5 ans de l'âge d'annulation de la décote, la prise en compte, pour les femmes, de deux trimestres pour enfant dans le cas des dispositifs carrières longues et pour finir, pour les femmes du privé avec enfants qui atteignent le taux plein au régime général, une retraite calculée sur les 23 ou 24 meilleures années au lieu de 25 actuellement ! À ce niveau, ce n'est même plus une aumône !

Pour la FSU, l'enjeu est donc plus que jamais de rebâtir l'unité intersyndicale pour remettre du rapport de force sur le sujet des retraites. La FSU continue de s'adresser aux autres organisations syndicales en ce sens.

Congés maladie : la douloureuse arrivera ... plus tard !

Les femmes, et notamment les femmes enceintes, sont particulièrement touchées par la baisse de 10 % des rémunération en congé maladie. En effet, la ponction s'applique à tous les congés maladie y compris à ceux pris avant le départ en congé maternité. La FSU est intervenue de manière vigoureuse auprès de la DGAFP, qui a découvert le problème tout en promettant une correction... plus tard !

Le ministère de l'éducation nationale n'est, lui, pas en mesure d'appliquer la retenue de 10 %. Nous venons d'apprendre que la régularisation qui aurait dû être appliquée en juillet ne le sera probablement qu'en octobre, promettant ainsi une addition salée aux agent-es puni-es d'avoir été malades !

Si le ministère n'est pas capable d'appliquer cette baisse de rémunération, nous avons la solution : maintenir la rémunération des personnes malades à 100 % !

PUNI-ES D'ÊTRE MALADE !

-10% en congé maladie

= 100% de mépris !



GYMNASE SCORE, enquête nationale sur les conditions d'enseignement en EPS.

L'enquête nationale menée par le SNEP-FSU, syndicat de l'EPS, a réuni près de 4000 réponses, soit la moitié des établissements du second degré. Le bilan révèle de grandes inégalités territoriales en terme d'accès aux équipements : 50 % des établissements sont classés D ou E du fait notamment de l'éloignement des installations, ou bien ne disposent que d'un seul gymnase, ou encore 700 collèges (environ 450 000 élèves), n'ont pas accès à la piscine ! La vétusté est également un facteur marquant, 81% des gymnases sont en effet classés de C à E !



isolation aucune, sol en goudron et 2 petits vestiaires seulement ! L'équipe d'EPS dénonce chaque année en C.A (depuis 25 ans) les conditions d'apprentissage déplorables, voire dangereuses, des élèves.

Également le « vieux » gymnase du lycée Dessaignes, est classé E en fonctionnalité (pour 2000 élèves et 10 professeur.es d'EPS, ce gymnase ne permet pas d'accueillir des classes à 35 élèves dans plusieurs activités !) et D en Santé/Écologie/Sécurité car particulièrement vétuste. Les enseignant-es d'EPS réclament un gymnase type C depuis plus de 30 ans, qui avait pourtant été acté dans le projet de restructuration il y a 15 ans !

Pour une EPS ambitieuse pour toutes et tous sur tout le territoire, le SNEP-FSU revendique des installations sportives de qualité.

Protection sociale complémentaire

Au MEN, les nouvelles obligations et dispositions relatives à la PSC seront mises en place au 01/04/26. Imposée par voie d'ordonnance en 2021, c'est dans un cadre très contraint que la FSU s'est engagée dans les négociations. Malgré des avancées significatives dans la FP, cette PSC provoque un recul des solidarités. **La FSU revendique la prise en charge à 100%, par la Sécurité Sociale, des soins prescrits.**

Tout montre que ce modèle serait le moins onéreux tout en assurant le maximum de solidarité.

De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins, telle est la philosophie défendue par la FSU !



Grâce à vous la FSU progresse !

Régulièrement appelé-es dans les publications de vos syndicats respectifs à communiquer auprès de vos collègues sur le travail que nous menons quotidiennement, vous, collègues syndiqué-es, contribuez à faire progresser le nombre d'adhérent-es dans nos syndicats nationaux.

L'année qui vient est une étape importante pour la réussite des élections professionnelles qui auront lieu en décembre 2026. Elle doit nous permettre de valoriser le travail des militant-es mené auprès des personnels et au sein des instances.

La FSU se compose de syndicats de métier qui défendent les droits des

personnels, leurs conditions de travail, leurs salaires et retraites...

La FSU, c'est aussi un ensemble de syndicats porteurs d'un projet de transformation sociale. C'est à ce titre qu'elle se mobilise pour l'égalité professionnelle femmes/hommes, pour la défense des personnes précaires, pour la lutte contre les idées d'extrême droite et les politiques libérales qui continuent de mettre en péril la planète.

Alors, cette année encore, nous comptons sur vous pour convaincre vos collègues de rejoindre un collectif fort en les invitant à adhérer à un syndicat de la FSU.



Marche des fiertés : un engagement syndical et social pour l'égalité et la justice

Le 24 mai dernier, 600 personnes ont manifesté dans les rues de Blois pour revendiquer et défendre les droits des personnes LGBTQIA+.

Dans un contexte où l'extrême droite progresse et continue de menacer les acquis sociaux et les libertés individuelles, c'est dans une ambiance festive mais déterminée que les manifestant-es ont rappelé haut et fort que l'égalité, la liberté d'aimer et d'exister ne sont pas négociables.

Au-delà de la défense des droits spécifiques aux personnes LGBTQIA+, la marche des fiertés permet de porter plus largement un message de résistance contre toutes les formes d'intolérance et de régression sociale.

À retrouver sur notre site :
Glossaire et publication FSU,
Eduquer contre l'homophobie dès l'école primaire



Jeunesse au plein air

Le Comité 41 de JPA, suite à sa réponse à l'appel à projet de JPA Nationale, a obtenu des fonds pour :

-L'Aide aux Départs en séjour vacances pour tout enfant dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1500 €. Cette aide peut être attribuée à hauteur de 200 € maximum par séjour.

-L'aide à la formation BAFA pour chacun des deux stages théoriques.

Renseignements et Contact :
COMITE 41 JPA.

Téléphones :

06 80 66 39 38

02 54 43 75 34

e.mail: jpa41@jpa.asso.fr



Contrôles renforcés dans les transports

L'arrivée de Retailleau au ministère de l'intérieur a marqué un tournant inquiétant pour les droits des étranger-es, avec ou sans titre de séjour.

Dès janvier 2025, la circulaire abrogeant celle de Valls a durci les conditions de régularisation. Des consignes ont été données pour ficher les étranger-es, et les listes de métiers en tension ont été considérablement réduites. Le ministre de l'intérieur se lance désormais dans une opération xénophobe prenant pour bouc émissaire les plus précaires.

Le Gouvernement, en stigmatisant toujours plus les étranger-es, contribue à la banalisation de la parole et des actes racistes. Les récentes annonces de contrôles dans les gares et les transports publics pour « lutter contre l'immigration irrégulière » s'apparentent à des « rafles ». La FSU salue l'appel de la CGT Cheminots à ne pas collaborer à ces opérations.

La FSU dénonce cette escalade nauséabonde visant des personnes

qui se rendent à leur travail et qui aujourd'hui, encore plus qu'hier, le feront la peur au ventre.

Rappelons qu'une partie des personnes étrangères sur notre territoire, sont sans titres de séjour à cause des durcissements successifs des politiques migratoires et des conditions de traitement de leur dossier.

Les personnes migrantes ne viennent pas profiter du système, mais travailler dans des conditions difficiles, en cotisant sans droits équivalents. Elles fuient les guerres, les conséquences du dérèglement climatique ou la misère pour chercher une vie digne. **Il n'existe pas de crise migratoire, mais une carence des politiques d'accueil dignes structurées au niveau national et européen.**

La FSU exige un processus de régularisation par le travail, un plan d'urgence pour le renouvellement des titres de séjour et des politiques migratoires fondées sur l'accueil, les droits humains et la solidarité.